

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de Carcès (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune de Carcès

Numéro SIRET : 21830032500071

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRIGNOLES

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : Batiment artisanal et commercial (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture		SOMMAIRE
083-218300225-20250611-DLITB202535A-DE Recu le 26/06/2025		
I- Informations générales et synthétiques		
A- Informations statistiques, fiscales et financières		4
B1- Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble		5
B2- Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés		6
B3.1- Liste des organismes de regroupement		7
B3.2- Liste des établissements publics créés		8
B3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		9
C1- Détail des restes à réaliser- Dépenses		10
C2- Détail des restes à réaliser- Recettes		11
D- Bilan synthétique		12
E- Compte de résultat synthétique		13
F- Taux des contributions et produits afférents en N		15
II- Exécution budgétaire		
A- Modalités de vote du budget		16
Vue d'ensemble		
A1.1- Dépenses d'investissement		17
A1.2- Recettes d'investissement		18
A2.1- Dépenses de fonctionnement		19
A2.2- Recettes de fonctionnement		20
Vue détaillée		
B1- Dépenses d'investissement		21
B2- Recettes d'investissement		23
C1- Opérations d'équipement- Détail des chapitres et articles		25
D1- Dépenses de fonctionnement		26
D2- Recettes de fonctionnement		28
III- Etats financiers		
A- Bilan		30
B- Compte de résultat		34
C- Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)		37
IV- Etats annexés		
A- Présentation générale croisée et agrégée		
A1- Présentation croisée, section d'investissement- Vue d'ensemble		38
A2- Présentation croisée, section de fonctionnement- Vue d'ensemble		40
A3- Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		42
B- Etats annexés patrimoniaux		
B1.1- Etat de la dette- Détail des crédits de trésorerie		45
B1.2- Etat de la dette- Répartition par nature de dette		46
B1.3- Etat de la dette- Répartition par structure de taux		50
B1.5- Etat de la dette- Détail des opérations de couverture		51
B1.6- Etat de la dette- Remboursement anticipé d'emprunts avec financement		54
B1.4- Etat de la dette- Typologie de la répartition de l'encours		55
B1.7- Etat de la dette- Emprunts renégociés au cours de l'année N		56
B1.8- Etat de la dette- Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		57
B1.9- Etat de la dette- Autres dettes		58
B2- Méthodes utilisées pour les amortissements		59
B3- Etat des provisions		60
B4- Etat des charges transférées		62
B5- Détail des opérations pour comptes de tiers		63
B6- Prêts		64
B7.1- Etat synthétique des engagements donnés		65
B7.2- Etat synthétique des engagements reçus		66
B7.4- Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		67
B7.6- Etat des marchés de partenariat		68
B7.7- Etat des recettes grévées d'une affectation spéciale		70
B7.8- Autres engagements donnés		71
B7.9- Autres engagements reçus		72
B8- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		73
B9- Etat du personnel		75

B10-Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1-Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Fonctionnement	79
B11.2-Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19-Investissement	80
C-Etats annexés budgétaires	
C1.1-Equilibre budgétaire	81
C1.2-Equilibre budgétaire-Dépenses	82
C1.2-Equilibre budgétaire-Recettes	83
C2.1-Situation des AP	85
C2.2-Situation des AE	86
C3.1-Impact du budget pour la transition écologique-Répartition par nature	87
C3.2-Impact du budget pour la transition écologique-Répartition par fonction	91
D-Autres éléments d'information	
D1-Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	95
D3-Actions de formation des élus	97
D4-Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	98
D5-Identification des flux croisés	99
D6.1-Etats de la répartition de la TEOM-Investissement	100
D6.2-Etats de la répartition de la TEOM-Fonctionnement	101
D7.1-Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement-Fonctionnement (1)	103
D7.2-Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement-Investissement (1)	104
D8.1-Suivi des opérations au titre du NPNRU-Etat de synthèse	105
D8.2-Suivi des opérations au titre du NPNRU-Détail	106
V-Arrêté et signatures	107

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES										
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES										
Informations statistiques										
Population totale										
Informations fiscales (N-2)										
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)										
Ratios de niveau										
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population									
2	Recettes réelles de fonctionnement / population									
3	Dépenses d'équipement brut / population									
4	Encours de dette / population (2)(3)									
5	DGF / population									
Ratios de structure et d'analyse financière										
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement									
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)									
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)									
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)									
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)									
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)									

I	0833	2183	0033	65-2025	611	ELIB2025	335A-DE	2,12
A	Reçu le 26/06/2025	Valeurs			Collectivité			1,15
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES							I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés							
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N		
I - Budget principal							
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
BAT ARTISANAL OU INDUST-CARCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Investissement	281 214,17	0,00	-17 611,96	0,00	263 602,21		263 602,21
Fonctionnement	595 356,05	0,00	99 808,54	0,00	695 164,59		695 164,59
Sous-Total	876 570,22	0,00	82 196,58	0,00	958 766,80		958 766,80
TOTAL II	876 570,22	0,00	82 196,58	0,00	958 766,80		958 766,80
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL I + II + III	876 570,22	0,00	82 196,58	0,00	958 766,80		958 766,80

82

83-2110000325-20250611

Reçu 18/06/2025

AR Préfecture

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE				
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				

B32

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
çu le 6/06/2025

AR Prefecture

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	

AR Prefecture

3-21830025-20250611-DELIB202535A-DE
çu le 20/06/2025

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE

B330 le 26/06/2025

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(1)	0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
I	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES				I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)				
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF		
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES		0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement		300,87
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations		52,08
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves		324,32
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau		395,36
Terrains	431,89	Résultat de l'exercice		399,81
Constructions	2 070,65	Droits du concédant, de l'affectant, de l'affectant et du remettant		1 223,34
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)		3 925,77
Réseaux divers	16,44	PASSIF		0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES		0,00
Autres	8,62	Emprunts obligataires		0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts		7,79
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		160,59
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 527,60	DETTES NON FINANCIÈRES		0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00
Stocks	0,00	Autres dettes non financières		10,42
Créances	966,70	Produits constatés d'avance		0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		10,42
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	966,70	TOTAL PASSIF (III) = (1+2+3+4)		171,02
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)		-2,49
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)		0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 494,30	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 494,30

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)			
POSTES	Exercice N	Exercice N-1	I
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion	108,60	112,52	112,52
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	108,60	112,52	112,52
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes	5,26	8,59	8,59
Charges de personnel	0,00	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,12	0,02	0,02
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1,39	1,39	1,39
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	6,77	9,99	9,99

11804 - BAT ARTISANAL OU INDUST-CARCES

Exercice 2024

Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N						
Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)	Produit N-1	Produit N
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement						
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement						
Taxe sur la consommation finale d'électricité						
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne						
Part communale des ressources						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires						
TOTAL						

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
AR Prefecture 083-218300325-20250611-000535A-DE Reçu le 26/06/2025 I – L'assemblée délibérante a voté le budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7.50% - Investissement : 7.50% IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00	20 138,78	83,91	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 000,00	20 138,78	83,91	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		124 000,00	20 138,78	16,24	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		124 000,00	20 138,78	16,24	0,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00				
Total des dépenses de la section d'investissement		124 000,00	20 138,78			0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE						
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (c)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	1 140,00	0,76	0,76	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		150 000,00	1 140,00	0,76	0,76	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	668 693,05				
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 387,00	1 386,82	99,99	99,99	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		670 080,05	1 386,82	0,21	0,21	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		820 080,05	2 526,82	0,31	0,31	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		281 214,17				
Total des recettes de la section d'investissement		1 101 294,22	2 526,82			0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (e)
011	Charges à caractère général (3)	30 000,00	5 256,70	0,00	5 256,70	17,52	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	100,00	0,39	0,00	0,39	0,39	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		30 100,00	5 257,09	0,00	5 257,09	17,47	0,00
66	Charges financières	2 176,00	2 026,28	0,00	2 026,28	93,12	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	121,50	0,00	121,50	4,05	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		35 276,00	7 404,87	0,00	7 404,87	20,99	0,00
023	Virement à la section d'investissement	668 693,05					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 387,00	1 386,82	0,00	1 386,82	99,99	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		670 080,05	1 386,82	0,00	1 386,82	0,21	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		705 356,05	8 791,69	0,00	8 791,69	1,25	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		705 356,05	8 791,69	0,00	8 791,69		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (SP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12/2024
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00	108 600,23	0,00	108 600,23	98,73	0,00
Total des recettes de gestion des services		110 000,00	108 600,23	0,00	108 600,23	98,73	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		110 000,00	108 600,23	0,00	108 600,23	98,73	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		110 000,00	108 600,23	0,00	108 600,23	98,73	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		595 356,05					
Total des recettes de la section de fonctionnement		705 356,05	108 600,23	0,00	108 600,23		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositifs législatifs et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	So de prévisions / réalisations (a+d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	1000000000
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	1000000000
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
1641	Emprunts en euros	0,00	18 927,78	0,00	18 927,78	0,00	1000000000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 211,00	0,00	1 211,00	0,00	1000000000
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00	20 138,78	0,00	20 138,78	3 861,22	1000000000
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
Total des dépenses financières		24 000,00	20 138,78	0,00	20 138,78	3 861,22	1000000000
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
Total des dépenses réelles d'investissement		124 000,00	20 138,78	0,00	20 138,78	103 861,22	1000000000
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1000000000

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		124 000,00	20 138,78	0,00	20 138,78	103 861,22
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		124 000,00	20 138,78	0,00	20 138,78	103 861,22

AR de la Préfecture

Reçu n° 33-21103-0345-06/2025-0611-DELIB 202535A-DE

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soit de prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 140,00	0,00	1 140,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	1 140,00	0,00	1 140,00	148 860,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
Total des recettes réelles d'investissement		150 000,00	1 140,00	0,00	1 140,00	148 860,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	668 693,05	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
281321	Immeubles de rapport	0,00	1 068,82	0,00	1 068,82	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
281351	Bâtiments publics	0,00	123,00	0,00	123,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	195,00	0,00	195,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 387,00	1 386,82	0,00	1 386,82	0,18	AR 083-2025-000325-202506/2025
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AR 083-2025-000325-202506/2025
Total des recettes d'ordre en investissement		670 080,05	1 386,82	0,00	1 386,82	668 693,23	AR 083-2025-000325-202506/2025

II	
II – EXECUTION BUDGETAIRE	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
reçu le 26/06/2025

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soit de prévisions / réalisations (a-d)
60612	Énergie - Électricité	0,00	4 401,99	0,00	4 401,99	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	630,01	0,00	630,01	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	470,00	261,00	209,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	17,92	2,22	15,70	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	30 000,00	5 519,92	263,22	5 256,70	24 743,30
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,39	0,00	0,39	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	100,00	0,39	0,00	0,39	99,61
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'éclus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		30 100,00	5 520,31	263,22	5 257,09	24 842,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	2 175,42	0,00	2 175,42	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	149,14	-149,14	0,00
total chapitre 66	Charges financières	2 176,00	2 175,42	149,14	2 026,28	149,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	121,50	0,00	121,50	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	3 000,00	121,50	0,00	121,50	2 878,50
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		35 276,00	7 817,23	412,36	7 404,87	27 871,13
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	668 693,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 386,82	0,00	1 386,82	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 387,00	1 386,82	0,00	1 386,82	0,18

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	So de prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	03-2025-2025-06/2025
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		670 080,05	1 386,82	0,00	1 386,82	688 688,23	AR Préfecture
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		705 356,05	9 204,05	412,36	8 791,69	696 564,36	LIB26255A-DE
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de la section de fonctionnement		705 356,05	9 204,05	412,36	8 791,69	696 564,36	

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Salde prévisions / réalisations (d-a)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	104 217,73	2 292,00	101 925,73	0,00
75882	Reprise réserve - Surplus de DMT0	0,00	187,50	0,00	187,50	0,00
75888	Autres	0,00	6 487,00	0,00	6 487,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	110 000,00	110 892,23	2 292,00	108 600,23	1 399,77
Total des recettes de gestion des services		110 000,00	110 892,23	2 292,00	108 600,23	1 399,77
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		110 000,00	110 892,23	2 292,00	108 600,23	1 399,77
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		110 000,00	110 892,23	2 292,00	108 600,23	1 399,77
002 Résultat de fonctionnement reporté		595 356,05	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		705 356,05	110 892,23	2 292,00	108 600,23	596 755,82
AR Prefecture						
083-250611-DELIB202535A-DE						
06/2025						

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					
ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations		
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00		0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00		0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00		0,00
Terrains		0,00	0,00		0,00
Constructions		431 890,38	0,00		431 890,38
Réseaux et installations de voirie		2 079 900,74	9 248,50		2 070 652,24
Réseaux divers		0,00	0,00		0,00
Installations techniques, agencements et matériel		16 435,74	0,00		16 435,74
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00		0,00
Autres		10 396,08	1 775,86		8 620,22
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00		0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00		0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		2 538 622,94	11 024,36		2 527 598,58
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00		0,00
STOCKS		0,00	0,00		0,00
CRÉANCES		0,00	0,00		0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		186,40	0,00		186,40
Créances sur les redevables et comptes rattachés		50 046,40	0,00		50 046,40
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00		0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00		0,00
Créances sur budgets annexes		916 454,90	0,00		916 454,90
Créances sur les autres débiteurs		12,00	0,00		12,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00		0,00

AR Prefecture

883-202300325-20250611-DELIBERATION 2023/06/2025

Reçu

8 815,22

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

2 528 985,40

0,00

0,00

0,00

67,85

26 284,01

0,00

0,00

856 259,36

0,00

0,00

AR Prefecture

Reçu n° 3325-20250611-DELIB20250611-DE

III – ÉTATS FINANCIERS						III
Bilan (en euros)						
ACTIF	Note	Exercice N			NET	Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations			NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		966 699,70	0,00		966 699,70	966 699,70
TRÉSORERIE		0,00	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00		0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00		0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00		0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		3 505 322,64	11 024,36		3 494 298,28	3 411 125,19

Reçu

20250611-DELIB 2025355 DE

Prefecture

III - ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
					Reçu le 26/06/2025
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1		
FONDS PROPRES					0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ					0,00
Dotations		0,00			0,00
Fonds globalisés		0,00			0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00			0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00			0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00			0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00			0,00
RÉSERVES		730 870,89			730 870,89
REPORT A NOUVEAU		52 082,56			52 082,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		824 317,02			824 317,02
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		595 356,05			595 039,33
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		99 808,54			100 316,32
		0,00			0,00
		1 023 339,32			1 023 339,32
TOTAL FONDS PROPRES (1)		3 325 774,38			3 225 965,84
PASSIF					0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00			0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00			0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00			0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00			0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00			0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00			0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		152 805,80			171 882,72
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		7 785,20			7 856,20
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		160 591,00			179 738,92
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00			0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00			261,00
Dettes fiscales et sociales		10 058,46			5 160,23
Avances et acomptes reçus		0,00			0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00			0,00

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds gérés par la collectivité		0,00			0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00			0,00
Autres dettes non financières		366,00			0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00			0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		10 424,46			10 424,46
TRÉSORERIE		0,00			0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00			0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00			0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		171 015,46			171 015,46
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		-2 491,56			0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00			0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I=II+III+IV)		3 494 298,28			3 411 125,99

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Compte de résultat (en euros)					B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation	Reçu
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00	300
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00	325 - 20250611 - DELIB202535A - DE
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00	26/06/2025
Participations		0,00	0,00	0,00	
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00	
Dons et legs		0,00	0,00	0,00	
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00	
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	187,50	-187,50	
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00	
Autres produits de gestion		108 600,23	112 520,87	-3 920,64	
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00	
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00	
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00	
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00	
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		108 600,23	112 708,37	-4 108,14	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00	
Achats et charges externes		5 256,70	8 585,61	-3 328,91	
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		0,00	0,00	0,00	
Dont charges sociales		0,00	0,00	0,00	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		121,89	18,12	103,77	
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 386,82	1 386,82	0,00	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00	
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00	

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Compte de résultat (en euros)					
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation	
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		6 765,41	9 990,55	-3 225,14	-3 225,14
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		101 834,82	102 717,82	-883,00	-883,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		2 026,28	2 401,00	-374,72	-374,72
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		2 026,28	2 401,00	-374,72	-374,72
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-2 026,28	-2 401,00	374,72	374,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		99 808,54	100 316,82	-508,28	-508,28

III – ÉTATS FINANCIERS	
Compte de résultat (en euros)	

AR Prefecture

B
83-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	
Annexe	

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

AR Prefecture

83-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS										
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)		
	DEPENSES	19 538,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	19 538,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)									
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve			
	DEPENSES	0,00	0,00	600,00	0,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	600,00	0,00				
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00				
	RECETTES	1 140,00	0,00	0,00	0,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 140,00	0,00	0,00	0,00				
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00				

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	AR Préfecture
	DEPENSES	1 902,87	425,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-245,30	425,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 026,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	121,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)									
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve		
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	5 076,81	0,00	0,00	0,00		7 044,37	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 076,81	0,00	0,00	0,00		5 076,70	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,89	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 026,28	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		121,50	0,00
	RECETTES							108 600,23	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	108 600,23	0,00	0,00	0,00		108 600,23	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS			
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			

1 – BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
	2 830 820,30	2 073 626,81	95 359,28	
DEPENSES				
RECETTES	2 830 820,30	1 642 380,44	111 392,00	
FONCTIONNEMENT				
	5 450 374,46	4 220 597,39	0,00	
DEPENSES				
RECETTES	5 450 374,46	5 404 709,37	0,00	

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)			
BUDGET Batiment artisanal et commercial/ N°SIRET : 21830032500071			
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
	124 000,00	20 138,78	0,00
DEPENSES			
RECETTES	1 101 294,22	283 740,99	0,00
FONCTIONNEMENT			
	705 356,05	8 791,69	0,00
DEPENSES			
RECETTES	705 356,05	703 956,28	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)			
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
	2 954 820,30	2 093 765,59	95 359,28
DEPENSES			
RECETTES	3 932 114,52	1 926 101,43	111 392,00
FONCTIONNEMENT			
	6 155 730,51	4 229 389,08	0,00
DEPENSES			
RECETTES	6 155 730,51	6 108 665,65	0,00

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS					
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES					
4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00		
(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.					
(2) Y compris les rattachements.					

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	2 954 820,30	2 093 765,59	95 359,28		765 695,43
RECETTES	3 932 114,52	1 926 101,43	111 392,00		1 894 621,09
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	6 155 730,51	4 229 389,08	0,00		1 926 341,43
RECETTES	6 155 730,51	6 108 665,65	0,00		47 064,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 110 550,81	6 323 154,67	95 359,28		2 692 036,86
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 087 845,03	8 034 767,08	111 392,00		1 941 685,95

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE									
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant au 31/11/N			
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage				
5191 Avances du Trésor							AR Prefecture		
5192 Avances de trésorerie									
51931 Lignes de trésorerie									
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt									
5194 Billets de trésorerie									
5198 Autres crédits de trésorerie									
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS											
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dicité des rembour- sements (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					189 136,39						
1641 Emprunts en euros (total)					189 136,39						
00602788473	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D	07/12/2020		04/04/2021	37 420,92	F		1,200	1,208		T
00602788492	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D	07/12/2020		21/03/2021	151 715,47	F		1,350	1,365		T
1643 Emprunts en devises (total)					0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00						

IV – ANNEXES											
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		152 805,80					18 927,78	2 175,42	128,9
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		152 805,80					18 927,78	2 175,42	128,9
00602788473		0,00	A-1	28 357,85	5,08	F		1,208	5 202,15	379,37	82,2
00602788492		0,00	A-1	124 447,95	8,50	F		1,365	13 725,63	1 796,05	46,6
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Intérêts de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		152 805,80				18 927,78	2 175,42	0,00	2 289,90

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture

IV – ÉTATS ANNEXÉS												
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 563.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE									
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie des emprunts (8)
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
Taux fixe (total)							0,00	0,00	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

Reçu le 26/06/2025

2183003210050611-DELIB202535A-DE

Préfecture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS															
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT															
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)															
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	

AR de la Préfecture

JOUE de référence

2025

00325-20250611-DELIB292535A-DE

218300325-20250611-DE

2025

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

<

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	152 805,80	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
						0,00

IV

B44

3-2186

325-20250611-DELIB202535A-DE

çu le 26/06/2025

AR Prefecture

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME						
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)						
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice		Dont	
			Intérêts (3)		Intérêts (3)	
TOTAL	0,00	0,00	0,00		0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00		0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00		0,00	
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00		0,00	

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

AR Prefecture

3-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
çu le 2006/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
du le 26/06/2025

AR Prefecture

IV – ÉTATS ANNEXÉS			
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	Durée (en années)	Délégation du
	Catégories de biens amortis		
L	autre installations	10	07/12/2020
L	autres immo incorporelles	5	07/12/2020
L	autres immobilisations corporelles	10	07/12/2020
L	camions et véhicules industriels	8	07/12/2020
L	coffres fort, armoires fortes	30	07/12/2020
L	concessions et droits	2	07/12/2020
L	constructions : immeubles de rapport	20	07/12/2020
L	frais doc urbanisme	5	07/12/2020
L	frais études	5	07/12/2020
L	frais insertion	5	07/12/2020
L	frais recherche	5	07/12/2020
L	grosses installations générales : appareils de levage-ascenseurs	30	07/12/2020
L	immobilisation au titre d'un mise à disposition	15	07/12/2020
L	immobilisations reçues en affectation	15	07/12/2020
L	installations générales	10	07/12/2020
L	installations générales	15	07/12/2020
L	matériel classique : audiovisuel, sportif, électroménager...	5	07/12/2020
L	matériel de bureau : téléphone, fax, photocopieur	5	07/12/2020
L	matériel informatique : ordinateur, PC portable, périphérique	3	07/12/2020
L	matériel roulant	10	07/12/2020
L	matériel roulant	10	07/12/2020
L	mobilier	10	07/12/2020
L	plantation arbres	15	07/12/2020
L	subventions d'équipement versées	5	07/12/2020
L	véhicules légers	5	07/12/2020

IV – ÉTATS ANNEXÉS					
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					
PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N					
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires énoncées.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Retenu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS						
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)
TOTAL				0,00	0,00	0,00
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)
TOTAL				0,00	0,00	0,00
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).						
AR Prefecture						
083-21830015-20250611-DELIBERATION 2535A-DE						
Recu le 26/06/2025						
Solde (N)						
Solde (N)						

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	
AR Prefecture 33-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS									
Prêts (compte 274)									
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNEge l'exercice	Réçu le	N°	AR	Prefecture
			Capital	Intérêts					
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00		15-2025	0611-DELIB202535A-DE		
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00			16/2025			

IV – ÉTATS ANNEXÉS				
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN				
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES				
Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice N	
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00	AR Prefecture
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00	
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés				
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00	
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00	
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00	

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 31/12/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 21 103,20
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 21 103,20
Recettes réelles de fonctionnement	II 108 600,23

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 19,43
--	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV

B746

33-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
çu le 26/06/2025

AR Prefecture

IV – ÉTATS ANNEXÉS				
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN				
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

AR

Prefecture

13-21839
çu le 20/01/2025

20250011-DELIB202535A-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN									
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS									
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité due au cours de l'exercice	AR	Préfecture
TOTAL									
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00	2025	2025
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	2025	2025
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	2025	2025
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00	2025	2025
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00	2025	2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV

B8

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE

Recu le 26/06/2025

AR Prefecture

IV – ÉTATS ANNEXÉS						
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						
B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 * 6 / 12).
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS					
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N					
B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompier.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-9-1* : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Absence temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concorde remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L352).

333-1 : Supérieurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de direction.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR Prefecture

083-2183003
Reçu le 26/03/2025
L-DELIB202535A-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS				
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

IV

0832218360325-2025050611-DEL13262535A-DE

Rec. B10 le 26/06/2025

AR Préfecture

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
AR Prefecture ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT		B11.1
Reçu le 26/06/2025		

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AR Prefecture		IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT			B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
AR Prefecture	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1
083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	281 214,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	281 214,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	281 214,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	281 214,17

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	19 000,00	18 927,78	0,00	18 927,78
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	670 080,05	1 386,82	0,00	1 386,82
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	651 080,05	-17 540,96	0,00	-17 540,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	281 214,17			281 214,17
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	281 214,17			281 214,17
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				263 673,21

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS				
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – DEPENSES				
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		19 000,00	1	
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	19 000,00		
1631	Emprunts obligataires	0,00		
1641	Emprunts en euros	19 000,00		
1643	Emprunts en devises	0,00		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		
1681	Autres emprunts	0,00		
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		
1687	Autres dettes	0,00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00		
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES				
RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		670 080,05	III	1 336,82
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00		0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		670 080,05		1 336,82
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281321	Immeubles de rapport	1 069,00		1 068,82
281351	Bâtiments publics	123,00		123,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	195,00		195,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (4)			
33...	En-cours de production de biens (4)			
35...	Stocks de produits (4)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	668 693.05	0.00

033-218300325-20250611-DELIB202535A-DE

Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture

(1) Les comptes 15, 165, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME									
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT									
AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandats au budget de l'année N
Numéro	Libellé				(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV

C-4

3-218

AP affectées non couvertes par des mandats au 31/12/N

25-0250611-DELIB202535A-DE

AR Prefecture

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(5) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT									
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT									
AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.									
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.									
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.									
(5) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.									
Ratio de couverture des AE affectées (5) / (5)			N-3		N-2		N-1		N
			0,00		0,00		0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
IMPACT DU BUDGET POUR L'AXE 1 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE		C3.1
083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025		
Présentation agrégée par nature		

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIR202535A-DE
Recu le 28/06/2025

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

AR 21890012017548

Reçu le 26/06/2025

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

089 21830025 - 20230611 - DELIB202355
 Reçu le 26/06/2025

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/352 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION		C3.2
083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025		
Présentation agrégée par fonction		

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture						
083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025						
Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

AR Prefecture

DB-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Recu le 26/06/2025

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	
IV	
D3	AR Prefecture 3-218300325-20250611-DELIB202535A-DEçu le 26/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS												
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7												
Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes												
APPRENTISSAGE	ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL					
	ss statut scolaire			en alternance								
Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n-1	Année n	%	Année n-1
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat des ressources de l'apprentissage												
RESSOURCES							MONTANT					
							Année n			Année n-1		
1 ^{ère} section FNDMA								0,00			0,00	
2 ^{ème} section FNDMA								0,00			0,00	
Dotations décentralisation (1)								0,00			0,00	
Dotation indemnité comp. forfaitaire								0,00			0,00	
Contribution additionnelle (2)								0,00			0,00	
FSE								0,00			0,00	
FEDER								0,00			0,00	
FEOGA								0,00			0,00	
Reversement excédent de ressources CFA (3)								0,00			0,00	
Autres ressources								0,00			0,00	
Total ressources externes								0,00			0,00	
Effort propre de la collectivité								0,00			0,00	
Total ressources								0,00			0,00	

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS					
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)					
1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévision / réalisations	
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00		
	Recettes	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00		
	Recettes	0,00	0,00		
2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévision / réalisations	
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00		
	Recettes	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00		
	Recettes	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00	0,00		

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

083-218300325	20250611	AR	0,00
Reçu le 26/06/2025	2025	Préfecture	0,00
		DELI8262535A-DE	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,0
	Total des recettes réelles	0,0
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,0
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,0
	Total des recettes d'ordre	0,0
	TOTAL GENERAL	0,0

063-218300325-20250611-DELIB202535A-DE

Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
AR PrefectureELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT 083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE Reçu le 26/06/2025		D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
AR Prefecture ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet

15-Relogement des ménages avec minoration de loyer

21-Démolition de logements locatifs sociaux

22-Recyclage de copropriétés dégradées

23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé

24-Aménagement d'ensemble

31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux

32-Production d'une offre de relogement temporaire

33-Requalification de logements locatifs sociaux
- 34-Résidentialisation de logements

35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées

36-Accession à la propriété

37-Equipement public de proximité

38-Immobilier à vocation économique

39-Autres investissements

41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel

42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus

(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant

(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés

(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D8.2

AR Prefecture
083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
Date d'édition : 22/04/2025 Comptable(s) M Jean-Claude GOMEZ du 01/01/2024 Ayant exercé au cours de la gestion au 22/04/2025 Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats. Observations : GANNE Isabelle (1018092303-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. BETTONI Annie (1017871874-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.		
		AR Prefectur 083-218300325-20250611 DELI 202535A-DE Reçu le 26/06/2025 A DDFIP DU VAR , le 23/06/2025 A BRIGNOLES , le 23/06/2025 A le

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

AR Prefecture **ARRETE ET SIGNATURES**

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

Présenté par le Maire,
A Carcès, le 11/06/2025
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Carcès, le 11/06/2025

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :

Date de convocation : 11/06/2025

Les membres du Conseil Municipal,

AMBARD Frédéric	
BRISPOT John	
BULLE Lucie	
CHIAPELLO Amandine	
CLAVIER Vincent	
COLIN Martine	
CORINO Pierre	
FABRE Thibault	
FERRETTO-REGGI Nicolas	
GANZIN Mireille	
GARCIA Christine	
HERBEL Joseph	
LAUDICINA Patrick	

AR Prefecture ARRETE ET SIGNATURES

083-218300325-20250611-DELIB202535A-DE
Reçu le 26/06/2025

LORENZON Céline	
OLIVERO Christophe	
PAUL-CAMAIL Florence	
RAVANELLO Alain	
SCHMITT Patrick	
TOURET Marie-Laure	
VINCENT Nadine	
ROUX Jérémy	
PELEPOL Stéphane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le